

# GLOSSAIRE

## PASC - 2022-2024

**Bénéficiaire** : celui, celle qui jouit d'avantages de différente nature.

Bénéficiaire direct – celui, celle qui jouit d'avantages sans intermédiaire, immédiats.

Bénéficiaire indirect – celui, celle qui jouit d'avantages qui requièrent un ou plusieurs intermédiaires.

**Caractéristique** : qui constitue le trait distinctif ou spécifique de quelque chose ou de quelqu'un.

**Changement** : fait de rendre plus ou moins différent, de transformer, de modifier.

**Cohérence** : harmonie, rapport logique, absence de contradiction dans l'enchaînement des parties de ce tout.

**Compétence** : capacité que possède une personne de porter un jugement de valeur dans un domaine dont elle a une connaissance approfondie.

**Concertation** : mode de fonctionnement dans lequel les parties prenantes sont consultées, et les décisions élaborées en commun avec celles et ceux qui auront à les appliquer ou à en supporter les conséquences.

**Décrochage scolaire** :

Décrochage actif – Les élèves sèchent et/ou abandonnent prématurément leurs études. On y retrouve l'absentéisme relatif, l'absentéisme absolu et l'abandon scolaire précoce.

*Absentéisme relatif* – Ces élèves sont inscrits dans une école mais ne fréquentent pas les cours alors qu'il n'y a aucune raison valable à cela.

*Absentéisme absolu* – Cette forme d'absentéisme actif est plus problématique. Les adolescents ou les enfants, en âge d'obligation scolaire, ne sont pas inscrits dans une école.

*Abandon scolaire précoce* – Des jeunes, non soumis à l'obligation scolaire, ne disposent d'aucune qualification et ne sont pas inscrits dans une école.

Décrochage passif – Un comportement ou l'accumulation d'un retard d'apprentissage indique que ces élèves se désintéressent de l'enseignement. Ils sont présents à l'école mais pourraient se mettre à sécher les cours.

**Effet** : ce qui est produit par une cause physique ou morale.

**Efficacité** : caractère de ce qui est efficace, à savoir ce qui produit l'effet attendu.

**Efficience** : capacité à produire un effet.

**Expérience** : ensemble des connaissances concrètes acquises par l'usage et le contact avec la réalité, et prêtes à être mises en pratique.

**Impact** : effet de choc, retentissement (d'une action forte) sur quelqu'un ou quelque chose → les objectifs contribuent à atteindre les objectifs à long terme et permettent de répondre aux besoins des parties prenantes.

**Indicateur** : grandeur spécifique observable et mesurable qui fournit des repères, des éléments permettant d'évaluer certains phénomènes.

Réalisation (indicateur de) – action de faire passer du stade de la conception, du projet, à celui de l'existence effective → ce qui sera réalisé (avec les moyens à disposition) grâce au projet.

Résultat (indicateur de) – ce qui arrive, ce qui se produit à la suite et comme effet de quelque chose → les changements attendus à la suite de la prise en charge, de la participation de l'enfant/jeune au projet du service.

Impact (indicateur de) – effet à long terme d'une décision ou d'une activité → ce qui a une influence déterminante sur les enfants/jeunes.

**Méthodologie** : ensemble de règles et de démarches adoptées pour conduire un projet.

**Objectif** : but déterminé d'une action.

**Outil de communication** : support qui permet de diffuser des informations et de véhiculer des messages à des publics cibles.

**Partenariat** : association active de différents intervenants qui acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun (lié à un problème ou à un besoin clairement identifié).

**Parties prenantes** : les parties prenantes d'un projet sont les personnes, groupes ou organismes intéressés qui peuvent affecter, être affectés ou se sentir affectés (positivement ou négativement) par un quelconque aspect du projet.

**Processus (d'évaluation)** : suite continue de faits, de phénomènes présentant une certaine unité ou une certaine régularité dans leur déroulement.

**Projet** : ensemble d'activités et d'actions qu'un porteur de projet a l'intention de mettre en place pour répondre à un ou plusieurs objectif(s) et pour lequel une estimation des moyens nécessaires à leur réalisation est effectuée.

**Public cible** : ensemble des personnes les plus concernées par un événement, un projet ou une idée.

**Réseau (travail en)** : instauration de systèmes équitables de coopération entre des professionnels (et parfois non-professionnels) de différents champs et de différentes entités, créant dès lors des relations interinstitutionnelles et interindividuelles pour permettre la mise en place d'une action commune autour d'un projet ou d'une situation.

Réseau d'intervention (mobilisation de toutes les ressources utiles : amis, proches, voisins, volontaires, etc.) : collaboration simultanée ou successive entre intervenants autour d'une situation (personne, famille) pour lui proposer une réponse adéquate.

Réseau de prévention (concerne avant tout les professionnels) : développer des collaborations, définir des procédures, systématiser des échanges d'informations sur les pratiques afin de prévoir comment fonctionner ensemble quand une situation se présentera.

**Risque** : danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité.

**Utile** : dont l'usage, la pratique est ou peut être avantageux; qui satisfait un besoin, répond à une demande.